



Un automne et un hiver fort occupés !

Vous savez, appliquer une nouvelle convention collective n'est pas toujours évident. Les premiers mois d'application amènent toujours les deux parties à s'entendre de façon commune sur les textes officiels. C'est bien beau, des textes, mais il y a toujours matière à interprétation.

En ce sens, les dossiers actuels demandent parfois plus de temps de réflexion, plus d'interventions syndicales. Je vous rappelle qu'en plus de ça, Sonya Tremblay est toujours en arrêt de travail. Je vous dirais que le nombre d'appels, de courriels, de dossiers CNESST est très grand. De plus, les formations et instances ne prennent pas de pause !

Depuis lundi, Nancy Chevalier nous donne un coup de main en répondant aux appels provenant des membres qui auraient normalement discuté avec Sonya. Nancy sera libérée syndicalement de ses fonctions de façon temporaire, elle n'est bien sûr pas élue. Évidemment, Nancy ne pourra pas toujours répondre immédiatement à vos questions, mais vous aurez une oreille attentive rapidement. Même avec une courte formation sur l'application de convention collective, elle devra assurément se faire valider souvent par le CE, nous vous demandons de la patience et de la compréhension. En prenant cette décision, nous espérons ainsi diminuer le délai des retours d'appels qui, nous le savons, a été plus long dernièrement. Geneviève Chicoine continuera à assurer les suivis des dossiers qui demandent de plus grandes connaissances en application de convention et tous les dossiers plus poussés en matière de CNESST.

Comme vous avez pu le constater, nous avons accueilli Caroline Boily dans les dernières semaines, une nouvelle employée qui vous répond lorsque vous appelez au bureau syndical. Nous lui souhaitons officiellement la bienvenue dans l'équipe ! Vous comprendrez que Caroline note et transmet les appels, elle ne fait pas d'application de convention collective ou de réponse politique. Nous vous demandons de rester

courtois en tout temps lors de vos appels au syndicat, peu importe à qui vous parlez, il s'agit d'une personne au bout du fil...

Marie-Claude Tremblay



SEMAINE DE RELÂCHE DU 3 AU 7 MARS 2025

La semaine de relâche arrive à grands pas. Nous tenons à vous faire un rappel. À l'exception des services de garde, l'ensemble du personnel de soutien est tenu au travail. Si vous faites le choix de travailler, vos supérieurs doivent s'organiser pour vous donner accès à votre lieu de travail.

Si vous choisissez de prendre du temps pour vous, vous pouvez utiliser votre temps compensatoire ou anticiper des vacances.

Les informations concernant la réduction du temps de travail durant la semaine de relâche vous seront transmises sous peu.



Important –

Soutien à la campagne de syndicalisation des stagiaires en éducation de la CSQ

Bonjour à tous,

Suite au lancement par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) d'une importante campagne de syndicalisation auprès des stagiaires en éducation à travers la province, nous sollicitons votre aide pour positionner la CSQ comme acteur principal dans cette démarche.

Si vous êtes en contact avec des stagiaires dans votre milieu ou si vous êtes responsable de stages, nous aimerions obtenir votre collaboration.

Comment nous aider dans cette campagne ?

Veillez simplement répondre à ce courriel (l'infolettre) en nous mentionnant ces informations :

- Objet : Informations sur un stagiaire
- Votre nom
- Votre numéro de téléphone

Prenez note que je vous contacterai dans les jours suivant avoir plus d'information sur le ou les stagiaires dont vous êtes en contact. Lors de l'appel téléphonique, je vous demanderai :

- Le nom du stagiaire
- Son numéro de téléphone
- Son adresse courriel

Si vous avez déjà accès à ces informations, il est préférable de me les faire parvenir directement par courriel en répondant à l'infolettre. Sinon, je vous contacterai pour obtenir ces informations et ainsi, je pourrai poursuivre le travail avec lui ou elle dans le dossier de syndicalisation des stagiaires.

Au
François Desrochers

plaisir,

MA SANTÉ – MA PRIORITÉ !

Si vous êtes une personne agente de liaison, restez à l'affût, les affiches et les napperons sont envoyés par courrier, merci de les afficher aux endroits respectifs.

Si vous aimeriez être une personne agente de liaison, contactez Josée Nepton au bureau syndical.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Comment être bien informé(e) en tout temps ?

Cliquez sur les liens !

- [Abonnez-vous à l'infolettre en utilisant l'adresse courriel que vous préférez.](#)
- [Site Internet](#)
- [Page Facebook](#)(et non-groupe Facebook)
- [Suivez les négociations en vous abonnant à l'info négo.](#)
- [Politique sur la gouvernance des renseignements SSEPI-CSQ](#)

Courriel envoyé à : jn.ssepi@gmail.com

Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île
750 16e avenue
Pointe-aux-trembles (Québec) | H1B 3M7 | Canada
514-642-5899 | d88.ssepi@lacsq.org

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)



Centrale des syndicats
du Québec